

Discours de S.E. Mme Laura Baeza, Ambassadeur de l'UE en Tunisie

Séminaire de lancement de l'Assistance Technique de la BERD dans le cadre du Programme d'appui à la Compétitivité des Services (PACS)

**Lundi 2 mai 2016
Hôtel Le Résidence - Gammarth**

Excellence, Monsieur Mohsen Hassen, Ministre du Commerce,
Madame Marie-Alexandra Veilleux, Chef de Bureau Tunisie de la Banque européenne pour la
Reconstruction et le Développement (BERD),
Mesdames et messieurs représentants du secteur privé et de la société civile,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Madame Marie-Alexandra Veilleux, le chef du bureau de la BERD à Tunis pour m'avoir invité à prononcer quelques mots à l'ouverture de cette cérémonie qui marque le démarrage officiel de l'appui aux PME tunisiennes de services dans le cadre du Programme d'appui à la Compétitivité des Services (PACS).

Ce programme d'appui direct et individualisé aux PME et aux organismes d'appui aux entreprises est un bel exemple de coopération entre nos deux institutions. Il démontre à nouveau tout l'intérêt que porte l'Europe au développement inclusif de l'économie tunisienne et au renforcement de la compétitivité de ses entreprises.

Mesdames et Messieurs

L'Union européenne accompagne depuis des années la modernisation et la mise aux normes du secteur privé tunisien pour s'insérer dans l'économie mondiale.

L'UE collabore également avec la Tunisie pour l'aider à définir et à mettre en œuvre des politiques en faveur du développement du secteur privé. Pour cela, l'UE a lancé une série d'actions au profit des autorités tunisiennes visant à développer un cadre réglementaire qui favorise l'entrepreneuriat, le renforcement des capacités des organisations intermédiaires et les services aux entreprises.

Par conséquent, l'UE est le principal partenaire technique et financier soutenant la modernisation du secteur privé tunisien.

La nouvelle approche ne se limite pas à créer un environnement favorable à l'initiative privée. Elle passe par des réformes structurelles et la mise en place d'un cadre renforçant le dialogue et les actions conjointes avec le secteur privé.

La coopération avec les institutions financières de développement européennes et internationales a été également renforcée pour mobiliser les ressources financières nécessaires au secteur privé.

C'est dans ce contexte que nous devons insérer les actions conjointes entre l'UE et la BERD, comme celle qu'on lance aujourd'hui de manière officielle : Une assistance technique directe aux PME de services et aux organisations d'appui aux PME d'un montant de 10 millions d'euros dans le cadre du programme PACS.

Ce pilier du programme PACS viendra appuyer la mise à niveau des entreprises de services et des organismes professionnels opérant sur les secteurs suivants: TIC, transport, logistique, tourisme, artisanat et services professionnels.

* *

Je souhaiterais pour ma part insister sur le fait que le PACS permettra surtout d'aider les acteurs économiques à relever certains défis, je pense notamment à l'innovation, la formation, la qualité et la compétitivité de leurs services, autant de leviers pour apporter le développement et l'emploi dans les régions.

Il offre aux opérateurs d'un secteur qui représente 62.3% du PIB et 23% des exportations, et emploient plus de la moitié de la population active, notamment les diplômés, un incitant de plus pour réaliser leur mise à niveau avec l'appui de l'Union européenne.

Il contribue également à l'effort de développement régional à travers un meilleur ciblage des entreprises de services implantées dans les gouvernorats, dans le but d'améliorer le tissu entrepreneurial dans les régions.

Les instruments d'appui mis en place dans le cadre du PACS permettront, enfin, de renforcer les compétences acquises sur certains secteurs ayant prouvé leur potentiel de compétitivité d'une part, mais aussi de développer les niches à forte valeur ajoutée pour le pays, susceptibles d'absorber les diplômés de l'enseignement supérieur et d'assurer une croissance économique inclusive et soutenable.

Mesdames et Messieurs, Je suis confiante que ce programme PACS répond de façon très pragmatique et concrète aux préoccupations des opérateurs économiques, et que toutes ses composantes seront couronnées de succès dans la mise en place d'une nouvelle dynamique de la mise à niveau au service des entreprises de services tunisiennes.

Je vous souhaite de nombreuses '*success stories*' dans le cadre du volet 3 du PACS.

Merci de votre attention.